



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 145 PEIPIN  
 ARRONDISSEMENT : 04 FORCALQUIER  
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC SISTERON

N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2025

## ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

## IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES	
<b>Taxe foncière bâtie :</b>		<b>Taxe foncière bâtie :</b>		a. Éoliennes et hydroliennes	
a. Personnes de condition modeste	866	a. Par le conseil municipal		b. Centrales électriques	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	333 189	c. Centrales photovoltaïques	
c. Locaux industriels	47 805	<b>Taxe foncière non bâtie :</b>		d. Centrales hydrauliques	
d. Logements sociaux et longue durée	6 502	a. Par le conseil municipal		e. Centrales géothermiques	
<b>Taxe foncière non bâtie</b>		b. Par la loi (terres agricoles)	1 794	f. Transformateurs électriques	
	1 153	c. Par la loi (autres)		g. Stations radioélectriques	
<b>Taxe d'habitation :</b>		<b>Cotisation foncière des entreprises</b>		h. Installations gazières et autres	
a. Dotation pour perte de THLV		a. Par le conseil municipal		i. Taxe sur les pylônes	16 174
b. Mayotte	>>>	b. Par la loi		<b>5. RÉFORMES FISCALES</b>	
<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>		<b>3. BASES DE TAXE D'HABITATION</b>		a. TVA prév. (compensation TH)	>>>
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire	>>>	a. Résidences secondaires et assimilées	82 300	b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
b. Base minimum		b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>	c. Coefficient correcteur	0,792518
c. Locaux industriels		c. Bases dégreévées hors locaux vacants	17 841	d. Taux FB commune 2020	28,65
d. Autres allocations		d. Bases dégreévées locaux vacants		e. Taux FB département 2020	20,70
		e. Bases dégreévées majo THS			

## 6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS						6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE	
Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025	Taux des EPCI de 2024	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)	Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :	
	national 11	départemental 12				13	14
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	50,99	127,48	0,66000	126,82	>>>	>>>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	66,81	167,03	3,71000	163,32	>>>	>>>
Taxe d'habitation (TH)	23,88	19,00	59,70	7,38000	52,32	>>>	>>>
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...						6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH	
a. ...la diminution sans lien a été appliquée						a. Tx moy.75% départemental	8,15
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés						b. Taux maximum de la majo	>>>
						Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique	
							26,85

RECEU A LA SUCS PREFECTURE DE FORCALQUIER  
 28 AVR. 2025  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



FINANCES PUBLIQUES

COMMUNE : 145 PEIPIN  
ARRONDISSEMENT : 04 FORCALQUIER  
TRÉSORERIE OU SGC : SGC SISTERON

N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	2 108 536	49,35	126,82	2 149 000	1 060 532	49,35	1 060 532
Taxe foncière non bâties (TFNB)	13 534	105,00	163,32	14 200	14 910	105,00	14 910
Taxe d'habitation (TH)	98 843	13,65	52,32	82 300	11 234	13,65	11 234
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
<b>Total</b>					<b>1 086 676</b>		

Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)		Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case <input type="checkbox"/>
	8	9	10		
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité		49,35		
Taxe foncière non bâties (TFNB)	1 086 676	= 1,000000	105,00		
Taxe d'habitation (TH)	1 086 676		13,65		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)				

II – RESSOURCES FISCALES INDEPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	16 174			56 326	0	23 840	- 229 960	- 133 620

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
1 086 676		- 133 620		953 056

A DIGNE LES BAINS

Le 17 MARS 2025

Pour la Direction des Finances publiques,  
STEPHANE DURAND

Le

Pour la Préfecture,

Le 10 avril 2025

Pour la Commune,

